Savigneux

AVIS DE MISE À DISPOSITION DU RAPPORT ET DES CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Relatif à la désaffectation et à la cession du chemin rural CHANTEGRELET cadastré AL n°30, AL n°34 et AL n°32.

Par Arrêté 2026-SG-07-041 du Maire de Savigneux, une enquête publique relative à la désaffectation et à la cession du chemin rural Chantegrelet s'est déroulée du vendredi 18 septembre 2026 au vendredi 2 octobre 2026.

Le commissaire enquêteur a remis son rapport et ses conclusions motivées le 2 novembre 2026.

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur sont tenus à la disposition du public

- **A la mairie de Savigneux, 1 place du 8 Mai, aux jours et heures habituels d'ouverture ;**
- **Sur le site internet de la commune :** https://www.savigneux.fr/

Ces documents pourront être consultés pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.

SAVIGNEUX, le **4 novembre 2026**

Le Maire,
Mme Marie-Thérèse GAGNAIRE

